

ANNEXE V

SYSTÈME DE GESTION RELATIF À LA CIB FONDÉ
SUR L'INTERNET – ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET IBIS (IPCISBIS)

1. L'IPCIS a été mis en place en 1994. Il est fondé sur un gestionnaire de base de données exclusif. Il s'agit d'une application sur mesure conçue pour les besoins de la procédure de révision de la CIB. On peut considérer ce système comme une base de données complétée d'un "éditeur d'annexes" intelligent qui permet d'éditer les modifications de la CIB en interaction avec la base de données de la CIB. Il comprend deux sous-systèmes, l'un pour l'édition de l'index officiel des mots clés et l'autre pour l'édition informatisée des tables de concordance. L'IPCIS a plusieurs sorties : il génère des données pour l'impression sur papier de la classification internationale des brevets, de l'index officiel des mots-clés et des tables de concordance. La publication électronique de la CIB sous différentes formes (en ligne, sur l'Internet, sur CD-ROM) repose sur lui. L'IPCIS crée les annexes des rapports de session du Groupe de travail sur la révision de la CIB et du Comité d'experts de l'Union de l'IPC et produit des statistiques utilisés par la Communauté de la CIB (par exemple listes inverses de renvois, symboles d'indexation, aperçus des sous-classes et des groupes).

2. L'IPCIS est un système fondé sur le DOS qui, par définition, n'est pas "compatible an 2000", même si en pratique il peut encore être utilisé. L'idée de réécrire IPCIS sous Windows en utilisant Oracle comme gestionnaire de base de données est apparue en 1999. IBIS, cependant, est plus qu'un IPCISbis (c'est-à-dire une réplique d'IPCIS). IBIS devrait intégrer les fonctions de gestion documentaire actuelles du forum électronique de la CIB sur l'Internet, et il devrait fournir l'infrastructure nécessaire à la gestion de la CIB après sa réforme. Par exemple, IBIS devrait effectuer la séparation entre niveau de base et niveau plus élevé de la CIB, il devrait gérer les définitions placées dans le système, il devrait être capable d'afficher les groupes principaux de la CIB selon un ordre de priorité prédéfini, etc.

3. Une étude interne réalisée en 2000 a permis de rassembler les informations nécessaires pour intégrer IBIS à la stratégie et aux opérations de l'OMPI en matière de techniques de l'information. Plusieurs solutions techniques sont envisagées dans cette étude. La préférence a été donnée à l'utilisation du moteur Oracle (qui va être utilisé pour le projet IMPACT du PCT), et à l'environnement AIX Unix d'IBM, qui est le système matériel et opérationnel favori à l'OMPI. Une étude indépendante effectuée par la société Decan Suisse a recommandé l'extension d'IBIS dans le sens de la gestion du contenu; elle recommandait aussi que l'on envisage l'utilisation soit de Documentum (une composante du projet IMPACT) soit d'Oracle IFS pour la gestion du contenu. Il a été décidé d'utiliser Oracle Internet File System et l'éditeur EPIC d'Arbortext comme base de développement. IBIS serait le premier système de gestion de contenu fondé sur XLM mis au point par l'OMPI.

4. Le nouveau système fournira des outils permettant de présenter par l'Internet des modifications et des propositions dans un format non structuré, par exemple en MS Word, WordPerfect, Adobe PDF, etc. (pour stockage dans un système de gestion de documents) et de présenter des propositions structurées (par exemple rapports de rapporteur) créées avec édition contextuelle par interaction avec la base de données de la CIB ou créées sans édition contextuelle, les modifications étant présentées sous forme tabulaire selon l'usage du rapporteur.

5. Le nouveau système permettra plusieurs modes de visualisation. L'utilisateur pourra afficher à l'écran la dernière version de la CIB, il pourra aussi limiter l'affichage au niveau de base ou au niveau plus élevé. La CIB serait présentée telle qu'approuvée par le Comité d'experts de l'Union de l'IPC, telle que proposée par le Groupe de travail sur la révision de la CIB ou telle que proposée au stade du débat. Le système comportera des liens souples vers les bases de données relatives aux brevets (celles des BNPI, c'est-à-dire les bases de données officielles des offices de brevets, et celles du secteur privé (par exemple Derwent, MicroPatent, Delphion, etc.)).

6. La programmation commencera très probablement en janvier 2001. Des informations techniques et générales complémentaires peuvent être obtenues auprès du Bureau international.

[L'annexe VI suit]